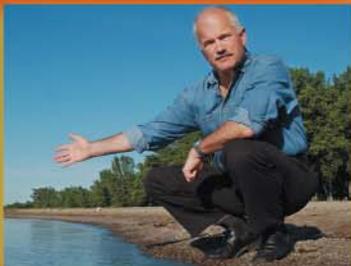
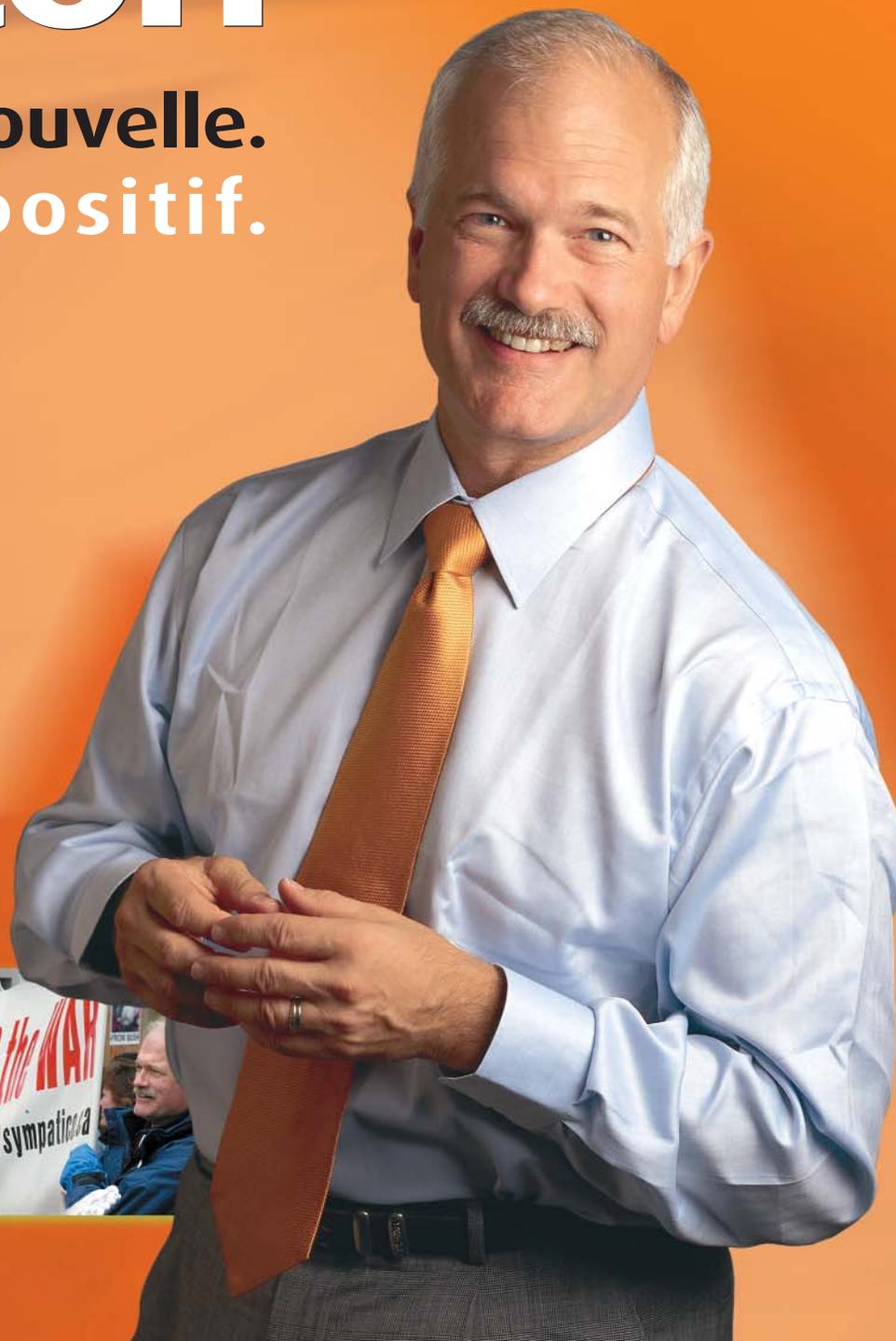


Jack Layton

**Une force nouvelle.
Un choix positif.**

**Programme 2004
L'environnement**





Protéger Notre Planète Dès Maintenant

Les Canadien(ne)s sont sur le point de faire un choix qui transformera leur pays : adopter les énergies « vertes » qui transformeront la planète, tout en continuant à exporter de l'énergie ou s'enliser dans le vieux discours selon lequel la création d'emplois est incompatible avec la protection de l'environnement et être ainsi forcés d'importer l'énergie dont nous aurons besoin au 21e siècle. Nous avons besoin d'un plan ambitieux pour assainir notre air et notre eau et protéger le patrimoine environnemental et la santé des citoyen(ne)s face aux produits toxiques. Nous serons alors en mesure de transformer le Canada en mettant en place, au 21e siècle, une économie propre et durable.

Les Canadien(ne)s sont intelligent(e)s. Nous chérissons nos vastes territoires de nature sauvage, nos forêts, nos rivières et nos lacs. Toutefois, nous savons que nos réserves d'eau douce sont de plus en plus polluées et de moins en moins saines pour les poissons. Nous connaissons maintenant des conditions météorologiques imprévisibles et extrêmes. Les glaciers fondent et cela a un impact négatif sur les rivières qui alimentent les Prairies. Le smog est de plus en plus intense dans le sud de la Colombie-Britannique et de Windsor (Ontario) à l'Atlantique. La calotte glaciaire en Arctique est de plus en plus mince et nous sommes préoccupés par la présence de toxines dans l'air et l'eau.

Jack Layton et le NPD du Canada savent que les Canadien(ne)s sont prêt(e)s à changer, à attaquer résolument le déficit environnemental de plus en plus lourd de notre pays et de notre planète. Nous sommes disposés à reprendre notre place et à nous faire entendre sur la scène mondiale, mais aussi et surtout, à assainir notre propre patrimoine environnemental en pensant à nos enfants et aux générations futures. Il faut être audacieux pour protéger notre planète dès maintenant.



Fonder notre avenir sur les énergies « vertes » et propres

Les ressources mondiales de pétrole et de charbon ne sont pas éternelles. Choisirons-nous de mettre fin à notre dépendance à l'égard des carburants fossiles et de l'énergie nucléaire d'une façon réfléchie qui respectera les collectivités, les travailleurs et les entreprises concernés ? Ou choisirons-nous de ne rien faire et d'être frappés de plein fouet par les changements drastiques qui auront de graves conséquences ? N'oublions pas l'impact du smog sur la santé des Canadien(ne)s et les dangers de l'énergie nucléaire, trop importants pour être ignorés. Nous devons concevoir maintenant un plan pour assainir l'air que nous respirons et adopter les énergies « vertes ».

Partout sur la planète, de nombreux gouvernements et entreprises décident de gérer le changement et ainsi d'avoir un avenir durable qui leur permettra de protéger leurs richesses. Le Canada doit faire de même. Il nous faut être audacieux et élaborer un plan fondé sur les objectifs et les échéanciers du Protocole de Kyoto, ce dernier devant servir d'élément déclencheur de cette transformation. L'expérience démontre d'ailleurs que le coût des nouvelles technologies, comme par exemple l'information et le numérique, tend à baisser rapidement lorsque la demande s'accroît.

Nous devons agir dès maintenant pour s'assurer que nous aurons un avenir « vert », propre et prospère.



Jack Layton et le NPD du Canada provoqueront une révolution environnementale :

- En mobilisant la part de 18 % que le gouvernement fédéral détient toujours dans Pétro-Canada pour créer une nouvelle société d'État ciblant la conservation et les énergies renouvelables et en prenant l'engagement de créer des emplois au moyen d'une politique favorisant l'autosuffisance et les énergies « vertes. »
- En faisant appel à cette nouvelle société d'État, amener le Canada à devenir un leader mondial des nouvelles technologies environnementales, afin d'établir des centres d'innovation en énergies solaire, marémotrice, éolienne et géothermale partout au Canada. Ces centres d'innovation seront situés près de centres d'exploitation des carburants fossiles, afin de faciliter la transition économique vers une économie durable et en offrant des incitatifs fiscaux aux entreprises du secteur des énergies renouvelables pour les convaincre de s'établir dans ces régions.
- En imposant de lourdes amendes aux pollueurs, amendes qui équivaudront aux coûts de nettoyage (le principe du pollueur-payeur.)
- En utilisant une nouvelle société d'État pour investir dans notre capacité industrielle sous-utilisée, afin de ré-équiper nos installations de production et de créer des emplois par la construction d'aéromoteurs au Canada, et en ayant recours au nouveau programme national de soutien des infrastructures pour promouvoir le marché de l'énergie éolienne.
- En réformant totalement, en quatre ans, le régime fiscal de façon à transformer les incitatifs, les subventions et les programmes d'investissement. Ces réformes mettront l'accent sur les énergies vertes et co-générées, comme la puissance éolienne, solaire, marémotrice, de biocarburant et de efficacité énergétique, de même que les technologies transitoires comme les systèmes bi-énergies et d'énergie communautaire. Ces réformes délaisseront par ailleurs les technologies qui contribuent aux changements climatiques comme les carburants fossiles ou l'énergie nucléaire et ses résidus toxiques. La mise en œuvre de ces réformes fera preuve de souplesse, fera place à la négociation et tiendra compte des répercussions économiques régionales, de l'état de développement des divers secteurs et de la mise en place de mesures compensatoires.
- En assumant la responsabilité de négocier équitablement, de promulguer et de mettre en œuvre des règlements relatifs aux ajustements de paiements partagés pour la Nouvelle-Écosse, afin que cette dernière touche sa juste part des revenus en ressources prévus à la législation fédérale.
- En apportant les modifications nécessaires pour que l'esprit de l'Accord de l'Atlantique soit mis en pratique et pour que les habitants de Terre-Neuve et du Labrador soient traités équitablement.
- En travaillant avec la Saskatchewan, afin de s'assurer qu'elle soit traitée sur un pied d'égalité avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, en ce qui concerne les revenus énergétiques et la péréquation.
- En établissant un fonds de transition équitable à l'intention des travailleurs et des collectivités du secteur de l'énergie et en offrant une aide aux provinces dépendant du charbon pour les aider à fermer leurs centrales au charbon.
- En aidant les provinces à délaisser le charbon, au moyen d'une Stratégie nationale sur l'énergie qui répondra aux besoins des Canadien(ne)s d'une manière durable, et en

suite au verso...

offrant un mécanisme pour exporter l'énergie hydroélectrique plus propre du Manitoba et du Québec vers les provinces dépendant du charbon et de l'énergie nucléaire.

- En élaborant une stratégie de transition sur le carburant qui assurera un approvisionnement adéquat en gaz naturel pour remplacer le pétrole et le charbon et en demandant à l'Office national de l'énergie de veiller à ce que les besoins énergétiques des Canadien(ne)s soient satisfaits, avant de permettre des exportations illimitées de gaz naturel vers les États-Unis.
- En créant une Bourse canadienne du climat qui respectera les réalités de l'économie de marché, afin de générer des revenus pour le développement des énergies « vertes » et renouvelables, en vendant aux enchères des crédits de pollution aux entreprises, dont le nombre diminuera progressivement avec le temps. Avec la hausse de la valeur des crédits de pollution, les entreprises trouveront de plus en plus coûteuses leurs activités polluantes. Les revenus de la vente aux enchères serviront à financer l'adoption par le Canada des énergies « vertes ».
- En appuyant les exploitations agricoles familiales par des incitatifs financiers au profit de l'éthanol, un carburant de transition, et en améliorant les revenus des agriculteurs par l'importation d'idées novatrices mises en application dans des États américains comme l'Iowa, où les agriculteurs sont autorisés à louer des lisières de terre pour l'installation d'éoliennes.
- En aidant les collectivités nordiques et éloignées à cesser de consommer du diesel, un carburant coûteux, et en utilisant une technologie canadienne et l'importation d'idées novatrices de l'Alaska, où l'on remplace les génératrices très coûteuses par des éoliennes.
- En maintenant le moratoire sur l'exploration du gaz et du pétrole sur la côte du Pacifique et dans les Grands Lacs.
- En travaillant à la création d'un programme d'études universitaires en technologie « verte » pour soutenir l'éducation des Canadien(ne)s œuvrant dans cette industrie émergente.
- En mettant en place un programme national d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments, afin de réduire la demande d'électricité, initiative qui sera menée avec les fonds du Régime de pensions du Canada, lequel sera partie aux profits; en utilisant des incitatifs fiscaux pour créer des logements dans les centres-villes et ainsi endiguer l'étalement urbain.
- En créant une commission qui aura pour mandat de proposer des mesures fiscales et financières novatrices au gouvernement fédéral, comme des changements au régime actuel de taxes au profit de taxes « vertes » ou d'incitatifs environnementaux sans aucun impact négatif sur les recettes fiscales fédérales.

Paul Martin et les Libéraux sont :

- vagues à l'égard du Protocole de Kyoto et ils ont imposé au ministère de l'Environnement les plus lourdes compressions budgétaires, afin d'être en mesure de financer les allègements fiscaux accordés aux entreprises pétrolières et de charbon. Durant son séjour dans le secteur privé, la compagnie de Paul Martin a été le plus important transporteur de charbon des Grands Lacs. L'utilisation du charbon provoque des changements climatiques et cause le smog plus rapidement que tout autre carburant. Paul Martin a aussi annoncé son intention de donner gratuitement des crédits de pollution aux entreprises.



Fabriquer des voitures « vertes » et promouvoir le transport « vert » au Canada

Il nous faut maintenant trouver et mettre en application des solutions pratiques pour faire face au mythe selon lequel les travailleurs et les environnementalistes poursuivent des objectifs opposés. En juillet 2003, Jack Layton, le mouvement Greenpeace et les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) ont dévoilé la première stratégie industrielle du Canada sur une voiture « verte » – un document qui démontre comment il est possible d'utiliser la technologie, la réglementation et le secteur privé pour créer des emplois en fabriquant des voitures « vertes. »

Jack Layton et le NPD du Canada créeront de l'emploi et assainiront l'environnement :

- En offrant des incitatifs fiscaux et une aide financière en recherche et développement de nouveaux carburants pour les voitures aux fabricants qui conserveront et élargiront leurs installations au Canada.
- En remplaçant les objectifs de réduction volontaire des émissions polluantes proposés à tous les fabricants d'automobiles au Canada par des objectifs de réduction obligatoire, comme cela se fait en Californie.
- En joignant les rangs d'États américains comme la Californie et le Massachusetts qui ont imposé aux fabricants des objectifs obligatoires de vente de voitures « vertes ». En adoptant ces règles, le Canada pourra participer à la création d'un marché nord-américain de près de 80 millions de personnes à la recherche de voitures plus propres.
- En offrant des remboursements généreux de TPS aux acheteurs de voitures plus vertes, dont la valeur du remboursement pourra augmenter en fonction du rendement énergétique du véhicule, et en mettant en place, au sein de l'administration fédérale, des politiques d'achat de voitures « vertes ».
- En partageant avec les municipalités la moitié des recettes de la taxe fédérale sur le carburant, afin de soutenir le transport durable, c'est-à-dire le transport en commun, des pistes cyclables et piétonnières en milieu urbain, le transport ferroviaire de marchandises et les routes en région rurale.

Paul Martin et les Libéraux ont :

- présenté neuf budgets dans lesquels aucun incitatif n'a été accordé pour l'achat de voitures « vertes » et aucune aide pour le transport en commun.



Bâtir un avenir durable en respectant les objectifs et les échéanciers du Protocole de Kyoto

Les entreprises polluées affirment que la réglementation environnementale fait perdre des emplois. Elles ont invoqué cet argument à l'égard de l'essence sans plomb, des produits causant la destruction de la couche d'ozone et des efforts déployés par le Canada pour mettre fin aux pluies acides. Chaque fois, elles ont eu tort. Il nous faut maintenant cesser d'écouter les doléances crasses des pollueurs et de leurs amis et s'appliquer à poursuivre les objectifs et à respecter les échéanciers du Protocole de Kyoto sur le changement climatique.

Jack Layton et le NPD du Canada savent que Kyoto est une première mesure bien modeste et que ses objectifs de réduction des émissions ne sont pas suffisants. Mais si nous poursuivons ses objectifs et respectons ses échéanciers, cela provoquera une réaction en chaîne qui permettra de réduire encore plus les émissions.

Jack Layton et le NPD du Canada mettront en œuvre le Protocole de Kyoto et assainiront notre air :

- En investissant de façon dynamique dans le transport en commun, les trains et les énergies renouvelables.
- En mettant en place un programme national d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments pour diminuer les dépenses énergétiques, réduire la pollution et créer de l'emploi.
- En établissant un réseau d'interconnexion est-ouest permettant d'exporter l'énergie hydroélectrique plus propre produite par le Québec et le Manitoba vers les provinces dépendant du charbon.
- En fixant des objectifs de réduction obligatoire des émissions des véhicules et en offrant des incitatifs pour l'achat de voitures « vertes ».
- En appuyant des améliorations au système de transport ferroviaire de passagers de Via Rail par la poursuite d'un objectif à long terme, soit celui d'un train à haute vitesse dans le corridor Windsor-Québec et ailleurs au pays, où cela sera rentable.
- En appuyant seulement les projets d'absorption du carbone qui améliorent la biodiversité locale, créent des occasions de développement économique local et ne provoquent pas une ré-affectation des fonds accordés à des solutions permanentes, comme l'efficacité énergétique et les énergies « vertes. »

Paul Martin et les Libéraux ont :

- trahi une promesse du Livre rouge où ils prenaient l'engagement de réduire de 20 %, comparativement aux niveaux de 1988, les émissions du Canada d'ici l'an 2000. Au contraire, les niveaux d'émissions ont augmenté de 18 % depuis 1988.



Bâtir un avenir indissociable d'une eau saine et de qualité

Les familles canadiennes sont préoccupées par la qualité de leur eau potable. Nous voulons que des mesures soient prises pour améliorer l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et pour empêcher que des produits chimiques ne viennent contaminer l'eau. Il nous faut maintenant reconnaître que notre laxisme à l'endroit des entreprises polluées, la détérioration de nos infrastructures et les exploitations agricoles de grande taille sont toutes des réalités insoutenables sur le plan environnemental. Nous devons mettre en pratique des idées novatrices pour protéger les ressources en eau douce du Canada.

Jack Layton et le NPD du Canada protégeront notre eau potable :

- En faisant des systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées une priorité de la composante « infrastructure » du nouveau pacte de soutien aux municipalités, et la principale priorité des collectivités rurales, autochtones et éloignées.
- En accordant un plus grand soutien aux fermes agricoles familiales pour favoriser l'agriculture durable, lesquelles se distinguent des grandes fermes industrielles et de leurs répercussions inévitables sur les réserves en eau.

- En appuyant les agriculteurs qui tentent de réduire leur dépendance à l'égard des pesticides et des antibiotiques, et en appuyant les municipalités qui doivent se défendre devant les tribunaux face aux fabricants de produits chimiques parce qu'elles veulent limiter l'usage des pesticides sur leurs territoires.
- En interdisant les exportations en vrac d'eau douce du Canada, comme le Manitoba l'a fait.
- En rédigeant des lignes directrices nationales concernant l'eau potable et en invoquant les pouvoirs du gouvernement fédéral pour exiger des évaluations environnementales fédérales complètes sur les projets transfrontaliers, comme le projet d'un dépotoir dans le nord de l'Ontario ou l'incinérateur au Nouveau-Brunswick, lesquels auront un impact négatif sur la qualité de l'eau.
- En présentant une Loi sur l'intendance de l'eau plus exhaustive pour protéger notre ressource la plus importante.
- En créant un ministère de l'Intendance de l'eau, comme le Manitoba l'a fait, pour regrouper toutes les facettes de la gestion fédérale de l'eau (12 ministères détiennent des compétences en ce domaine), élaborer des normes communes, investir dans l'infrastructure et travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer d'une coopération en ce qui a trait à la qualité de l'eau et l'hydrométrie.
- En adoptant une position claire dans les dossiers concernant les cours d'eau transfrontaliers par l'utilisation des pouvoirs de la Commission mixte internationale, afin de protéger les Canadien(ne)s face à des menaces comme le détournement du lac Devils et s'attaquer aux entreprises polluées comme celles qui ont pollué la rivière St. Clair.
- En créant un Centre canadien en santé environnementale pour promouvoir la recherche sur la santé humaine et écologique.
- En révisant la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* pour délaissier l'accent mis sur les mesures volontaires et le remplacer par des mesures obligatoires de prévention de la pollution à l'intention des corporations et des institutions.

Paul Martin et les Libéraux refusent :

- d'aider les collectivités à offrir de l'eau saine et de qualité à leurs citoyen(ne)s et ont préféré plutôt accorder le plus important allégement fiscal des entreprises de l'histoire du Canada.



Bâtir un avenir sans produits toxiques

Nous ne devons pas oublier que lorsque les Libéraux ont remporté les élections en 1993, ils avaient promis de procéder au nettoyage du plus important dépotoir de produits toxiques en Amérique du Nord, à savoir les étangs bitumineux, à Sydney, au Cap Breton. Après une décennie au pouvoir, pas même une goutte de déchets toxiques n'a été retirée.

Des études ont révélé la présence de substances ignifuges dans le lait maternel des femmes inuit dans l'Arctique et le gouvernement n'a pas encore terminé les tests sur les substances toxiques connues (encore moins sur les nouvelles), nous pouvons donc affirmer qu'il n'y a plus de temps à perdre.

Des pays prennent des mesures à l'endroit de certains des produits chimiques les plus toxiques de la planète, pendant que le Canada prend du retard en ce domaine. Il nous faut reprendre le temps perdu en nettoyant les emplacements contaminés du Canada et en adoptant une approche proactive et novatrice en matière de prévention de la pollution par produits toxiques.

Jack Layton et le NPD du Canada lutteront contre les produits toxiques :

- En créant des emplois et travaillant de façon proactive pour empêcher un accroissement de la pollution, dont le financement sera assuré par l'application du principe du pollueur-payeur, et en exigeant des entreprises et des instances publiques responsables des déchets toxiques qu'elles assument le coût du nettoyage.
- En interdisant toutes les importations de déchets toxiques.
- En transférant le fardeau de la preuve sur les épaules des fabricants de produits chimiques et en exigeant qu'ils prouvent que leurs produits sont sans danger avant qu'ils ne soient répandus dans notre environnement.
- En annonçant notre intention de renégocier l'ALÉNA pour y inclure le principe du respect des traités environnementaux. L'ALÉNA a déjà été invoqué deux fois pour forcer le Canada à accepter des produits toxiques : une première fois en annulant l'interdiction canadienne sur un additif toxique à la gazoline interdit aux États-Unis et une seconde fois en forçant le Canada à accepter l'importation de déchets toxiques en infraction d'un traité international.
- En révisant la *Loi canadienne de protection de l'environnement* pour réduire l'accent mis sur les mesures volontaires et le remplacer par des mesures obligatoires de prévention de la pollution à l'intention des sociétés et des institutions.

Paul Martin et les Libéraux avaient :

- promis de procéder au nettoyage du plus important dépotoir toxique en Amérique du Nord, à savoir les étangs bitumineux, à Sydney, au Cap Breton. Après une décennie au pouvoir, pas même une goutte de déchets toxiques n'a été retirée, malgré les surplus les plus élevés de l'histoire.



Assurer le respect de la biodiversité au Canada

Les espèces canadiennes en voie d'extinction ont débuté 2004 sans bénéficier de la protection d'une loi sur les espèces menacées, et ce, même si les Libéraux ont promis une telle loi lors des trois dernières campagnes électorales. L'industrie forestière canadienne est trop axée sur l'exportation de billes de bois et d'emplois, au lieu de créer au pays des emplois fondés sur la transformation du bois. La réglementation concernant l'approbation des nouvelles récoltes biotechnologiques demeure malheureusement faible, ce qui permet à des récoltes modifiées génétiquement de pénétrer notre environnement sans que nous connaissions leurs conséquences à long terme sur la biodiversité et la santé humaine.

Il nous faut maintenant cesser de tenir pour acquis notre riche patrimoine végétal et animal et s'appliquer à protéger notre biodiversité pour les générations futures. Nous devons respecter notre environnement et sauvegarder cette ressource inestimable qui peut contenir les réponses aux plus importants défis de l'humanité.

Jack Layton et le NPD du Canada respecteront la biodiversité :

- En renforçant l'appui à nos parcs nationaux et la réduction des frais d'utilisation.
- En adoptant une loi sur les espèces menacées qui protégera les habitats des espèces en péril et confiera aux scientifiques, et non aux politicien(ne)s, la responsabilité de déterminer si une espèce est menacée ou en péril.
- En imposant un moratoire sur toutes les nouvelles récoltes modifiées génétiquement, tout particulièrement le blé, pour protéger les marchés Canadien(ne)s à l'étranger, et en changeant la présente réglementation pour que les sociétés du secteur de la biotechnologie soient tenues de prouver que la nouvelle technologie est sans danger pour l'environnement, avant qu'elle ne puisse être utilisée.
- En respectant le droit des Canadien(ne)s de savoir ce que contiennent leurs aliments au moyen de l'étiquetage obligatoire des aliments modifiés génétiquement comme cela se fait en Europe, en Asie et en Australie.
- En travaillant avec les communautés axées sur l'exploitation forestière, leurs travailleurs et leurs entreprises pour développer des industries offrant des produits à valeur ajoutée qui créeront des emplois et réduiront la dépendance du Canada à l'égard de l'exportation vers les États-Unis de billes de bois non transformées. En travaillant également avec les provinces pour mettre fin aux coupes à blanc des forêts ancestrales et adopter des pratiques forestières durables.
- En reconnaissant que les pratiques actuelles en matière de pisciculture sont intolérables et en exhortant les provinces à imposer un moratoire sur les présentes exploitations dans le but de les supprimer progressivement et de les remplacer par des exploitations piscicoles en enceinte close.

Paul Martin et les Libéraux ont :

- évité d'adopter une position claire sur l'apposition obligatoire d'étiquettes sur les aliments modifiés génétiquement.